

propositions commerciales des Etats-Unis. Ils se rendront ensuite à Genève pour y terminer l'étude de ces problèmes.

M. BLACKMORE: Le ministre me permet-il une question?

Le très hon. M. GARDINER: Après mes explications.

Tant que la conférence internationale du commerce ne sera pas terminée, nous hésitons à proposer la suspension de nos expéditions de bétail aux marchés britannique ou européen, —surtout du genre de bestiaux que nous y expédions,—si nous n'obtenons en retour que la chance de vendre 193,000 têtes de bétail de meilleure qualité sur le marché américain. Nous préfererions attendre que les travaux de la Conférence internationale du commerce aient progressé suffisamment pour nous permettre de voir si, par une diminution des droits de douane ou autrement, nous pourrions expédier plus de bétail aux Etats-Unis. Sitôt fixés sur ce point, nous pourrions exprimer un avis sur la façon de procéder à la vente sur le marché américain.

M. HARKNESS: Je remercie le ministre de ces éclaircissements. Je sais que nous avons depuis longtemps d'excellents clients dans la Grande-Bretagne et même dans les pays d'outre-mer en général, et que cette clientèle nous sera probablement conservée encore un an ou deux.

Je suis persuadé que, durant le séjour du ministre à Calgary, les éleveurs, surtout les grands exploitants, ont dû lui faire part de leur crainte que ces débouchés ne disparaissent bientôt et que, comme pendant la guerre, nous ne puissions concurrencer les autres pays sur le marché d'outre-mer. Ce n'est qu'aux Etats-Unis que nous pourrions écouler nos excédents de bœuf, surtout celui de qualité supérieure.

Comme le sait l'honorable ministre, beaucoup de ranchers de l'Alberta méridionale sont en relations suivies avec les éleveurs d'outre-frontière. A la suite de tractations avec leurs amis d'outre-frontière, ils s'inquiètent fort de la composition différente des Chambres américaines, surtout le Congrès, et craignent que les Etats-Unis imposent l'embargo sur leurs importations de gros bétail canadien, vu surtout la pénurie de viande de bœuf qui y sévit présentement. En effet, le bœuf se fait très rare chez nos voisins du sud, et nos exportations de bestiaux sont nulles dans cette direction.

Je sais qu'un très grand nombre de commerçants qui ont passé leur vie dans les affaires, connaissent bien leur commerce et sont bien au courant des conditions aux Etats-Unis,—quelques-uns exploitent des fermes d'élevage dans les deux pays,—craignent que

si nous omettons d'y expédier ce que je viens d'appeler des envois symboliques nous risquons de perdre complètement ce débouché.

Le présent marché me donne pleine satisfaction, mais c'est à l'avenir que je songe. Les nouveaux règlements ne pourraient-ils pas répondre au désir des éleveurs de l'Ouest, c'est-à-dire maintenir certaines expéditions afin, suivant l'expression de l'un des plus importants de ces éleveurs, de garder ouvertes les portes qui donnent accès au marché de ce pays? J'estime que ces éleveurs parlent en connaissance de cause, et je suis convaincu que l'intérêt général du pays exige que nous suivions leur proposition, jusqu'à un certain point, du moins. J'invite le ministre à aborder cette question, plutôt qu'à nous entretenir des marchés que nous avons présentement outre-mer.

Le très hon. M. GARDINER: La délégation britannique que nous avons accueillie la semaine dernière est venue discuter deux questions, celle de la viande et celle du blé. Elle a manifesté le désir de nous acheter de la viande, surtout du bœuf. On voudrait en obtenir en aussi grandes quantités, plus même, si c'était possible, qu'on ne nous en achète actuellement. J'ai naturellement soulevé une question à laquelle songent les exploitants de ranches et les autres éleveurs de bestiaux du Canada. J'ai demandé jusqu'à quand nous pouvions nous attendre à conserver, en Grande-Bretagne, un débouché aussi important que celui d'aujourd'hui. La réponse que j'ai reçue, c'est que la rareté générale de l'heure subsistera assez longtemps. On a mentionné un certain nombre d'années. J'hésite à le répéter au comité, ce soir, car je me demande si l'on prévoirait que je serais appelé à le citer à la Chambre ou d'attribuer ce chiffre à qui de droit. D'aucuns prétendent qu'il m'arrive parfois de ne pas devenir juste et je suppose qu'on peut en dire autant d'autres ministres et d'autres gouvernements.

Dans le cas qui nous occupe, le ministre et ceux qui l'accompagnaient ont précisé que pendant une période prolongée, plus longue que celles dont il a été question dans nos accords sur la viande, il existerait une rareté prononcée. Ils désiraient vivement conclure des accords en vue d'obtenir de notre pays des quantités de viande aussi considérables que possible pendant la moyenne partie de cette période. Pour cette raison, je ne crois pas que les débouchés britanniques et européens puissent nous être fermés à une date ultérieure raisonnablement éloignée, de façon à nous laisser avec un excédent de bestiaux pour le marché domestique. Ils nous resteront ouverts, je crois, beaucoup plus longtemps que nous l'avions cru pour la plupart.